

La Mairie s'en prend à l'UNSA-Attachés et à la CGT

Notre [article](#) "Le silence de la DAC" mis en ligne le 17 avril sur le présent site Internet a fortement déplu à la Mairie de Paris.

Ainsi, la Directrice des affaires culturelles nous a adressé le 24 avril une lettre aussi longue que confuse accusant notre syndicat d'omettre « *sciemment* » un « *contexte très particulier* » et de tenir des propos « *au mieux inconscients* ».

Nos collègues de la CGT, qui n'avaient fait que signaler notre article dans leur [blog](#), se voient quant à eux menacés de poursuites judiciaires !

Itou pour [Social Nec Mergitur](#) et [Delanopolis](#) qui avaient repris notre article.

Aucun droit de réponse formulé selon les conditions prévues par la législation n'a à ce jour été reçu par notre syndicat.

On le voit : l'administration parisienne (très gênée par l'affaire que nous avons évoquée) sort l'artillerie lourde.

Dans un [communiqué commun](#) daté du 7 mai, le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes et la CGT Cadres & Techniciens Parisiens mettent fermement en garde le Maire de Paris et les Directrices et Directeurs de son administration contre ces manœuvres visant la liberté d'expression et la liberté syndicale.

Le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes et la CGT continueront bien entendu, malgré les menaces et le vocabulaire injurieux de l'administration, d'informer en toute indépendance l'ensemble des agents municipaux des activités de l'Exécutif parisien et des problèmes que ces actions peuvent poser dans un contexte de crise économique et sociale où les personnels sont particulièrement inquiets.

Le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes et la CGT sauront, le cas échéant, répliquer avec force aux intimidations de la Mairie de Paris par tout moyen de droit.